



Marmande, le 30 septembre 2016

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du jeudi 29 septembre 2016

Monsieur le président ouvre la séance à 17h20.

19 membres sont présents, le CA peut valablement siéger, le quorum (16) étant atteint.

Mme GERAUD, principale adjointe, prend le secrétariat de séance. Le président insiste sur la nécessité de faire tourner la prise en charge du secrétariat.

### L'ordre du jour appelle les points suivants :

Rubriques	Ordre du jour	Déc/vote/info.
Ordre du jour	- adoption du procès verbal du CA du 4 juillet 2016 - adoption de l'ordre du jour	Décision Décision
Vie scolaire et questions pédagogiques	- Bilan de rentrée - Calendrier prévisionnel - Dates de stage	Information Information Décision
Questions administratives et financières	- DBM - DBM - Programmation des voyages scolaires - Tarifs des dégradations ou pertes et objets confectionnés - CUI : recrutement des personnels de contrat de droit privé	Information Décision Décision Décision Information

Adoption du PV du CA du 4 juillet 2016.

VOTE 19 : pour :19 contre 0 Abstention 0

### 1) Ordre du jour

Rajout de questions déposées par les représentants de parents d'élèves FCPE :

- Serait-il possible de mettre un tableau d'affichage à l'extérieur du collège pour que les parents d'élèves puissent avoir accès plus facilement aux informations susceptibles de les concerner ?

- En ce début d'année, nous avons constaté que les travaux de parking votés en C.A ont été effectués durant les grandes vacances, voilà un point positif ! Le but était que les parents venant récupérer leur(s) enfant(s) au collège puissent stationner plus aisément grâce à l'accroissement des places mis à disposition. Or, nous déplorons aussi, nous parents d'élèves de Jean-Moulin que l'usage de ces places y est très difficile ! Il n'y en a que très rarement de disponibles durant la journée de 7h45 à 17h15. Nous avons pu le vérifier en nous rendant à diverses heures de la journée (9h00, 9h30 10h15, 11h20 etc. ... ) devant le collège. Que faire pour remédier à cette situation qui occasionne beaucoup de gêne au quotidien, des tensions entre usagers sans compter les incidents survenus en début d'année dus entre autres à une très mauvaise circulation entre Bus et voitures ? Des travaux d'agrandissement sont-ils prévus prochainement ?

- Atelier HAS ( objets confectionnés par la SEGPA ). L'achat de ces " objets " est-elle réservée à l'ensemble du collège ( Personnel, professeurs, parents etc .. ) ? Si cela était ouvert à tous, comment pourrions-nous faire pour mettre en avant ce que propose cet atelier ? Une information aux parents sur un tableau extérieur (si acceptée par le C.A.) pourrait être envisagée ainsi qu'un système de bon de commande ?

VOTE 19 : pour 19 contre 0 Abstention 0

Décision : L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

M. NICOLON indique que désormais, MME FOURTHON, CPE, siègera en tant que membre de droit à la place de MME ROUSSILLE, partie à la retraite.

## **2) Vie Scolaire et questions pédagogiques**

Le président rend compte des résultats de fin d'année et présente le contexte de la rentrée.

### 1) Bilan de sortie :

Le président présente un bilan de sortie, orientations et résultats. (Voir document en PJ).

#### Bilan de rentrée :

Point sur la sécurité : renforcement de l'accueil par les adultes le matin ; contrôle visuel des sacs ponctuel, contrôle de l'identité des adultes qui entrent dans l'établissement, stationnement interdit devant le collège, attroupement interdit devant l'entrée de l'établissement, 3 exercices de mise en sécurité dont le 1<sup>er</sup> (attentat/intrusion) avant les vacances de Toussaint.

Suite à la réunion de la Commission Hygiène et Sécurité (CHS), MME GERAUD a rédigé un document de consignes à destination de l'ensemble de la communauté éducative (éduquer à « l'alerte attentat »).

Le ministère nous demande de former le maximum de personnes aux gestes qui sauvent, un appel à candidatures de formateurs a été lancé auprès du personnel de l'établissement. Il est également demandé de former les élèves et de procéder à des exercices avec situations de plus en plus complexes. Le 1<sup>er</sup> exercice PPMS attentat se déroulera le mardi 18 octobre prochain.

La CHS sera régulièrement réunie afin de définir les modalités des actions à mettre en place.

Effectifs 2016/2017 : 674 élèves. Stabilisation des effectifs. 12 élèves de l'ULIS sont répartis sur toutes les classes (voir document en annexe).

Le président présente les bilans périodiques et les bilans de fin de cycle.

### 2) Le calendrier prévisionnel

A partir du calendrier prévisionnel, le président présente les dates importantes.

Une cérémonie républicaine de remise des diplômes est programmée le vendredi 14 octobre prochain à 18 h 30. Mme GERAUD en explique le déroulement.

Les rencontres parents professeurs pour les classes de 6<sup>ème</sup> auront lieu le 13 octobre ; 6<sup>ème</sup> EGPA également.

Rencontre des parents de 6<sup>ème</sup> le jour de la rentrée, grande participation des familles et retour positif de la part des parents.

Les autres rencontres seront espacées dans le temps pour laisser aux parents la possibilité de s'organiser. Elles sont programmées ainsi :

- le 7 novembre pour les 3<sup>ème</sup>
- le 3 novembre pour les 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> SEGPA, 4<sup>ème</sup> SEGPA, 3<sup>ème</sup> SEGPA
- le 18 octobre pour les 5<sup>ème</sup>.

Les élections au Conseil d'Administration : le 7 octobre pour les parents, le 4 octobre pour le personnel.

Fin du premier trimestre le 25 novembre, les conseils de classe débiteront le 25 novembre.

Le prochain CA se déroulera le mardi 22 novembre 2016 à 17h15 : installation du nouveau conseil, des commissions et budget prévisionnel.

### 3) Stages en entreprise

Séquences d'observation en milieu professionnel des 3<sup>ème</sup> générales :

- du 10 au 14 octobre 2016

Stages initiation des 3<sup>ème</sup> Segpa :

- du 14 novembre au 25 novembre 2016
- du 20 au 31 mars 2017
- du 19 juin au 7 juillet 2017

Stages application des 4<sup>ème</sup> Segpa :

- du 23 au 27 janvier 2017
- du 22 mai au 2 juin 2017

Décision concernant le calendrier des stages :

Vote 19      pour : 19      contre : 0      abstention : 0

Calendrier adopté à l'unanimité.

## 1) Questions administratives et financières

### 1- **Décisions Budgétaires Modificatives**

Madame l'adjoint gestionnaire présente aux membres du conseil d'administration les modifications budgétaires modificatives pour information et pour vote.

#### A) Décision budgétaire modificative pour information :

##### **DBM n° 8 :**

- Ouverture de crédits supplémentaires au service VE, concernant une subvention de matériel adapté pour 307.97 €.
- Régularisation d'ouverture de crédits sur la ligne budgétaire 2spetgolf au service AP : - 575 €.
- Régularisation d'ouverture de crédits concernant les travaux urgents (subvention du Conseil Départemental) au service ALO : - 2 803.51 €.
- Régularisation d'ouverture de crédits concernant la taxe d'apprentissage au service AP : - 886.48 €.

- Régularisation d'ouverture de crédits concernant l'UNSS (remboursement de 30 % d'un déplacement concernant une compétition de basket) :

- Nanterre du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2016 (Championnat de France UNSS Excellence) pour 278.74 €.

**B) Décision budgétaire modificative pour vote :**

**DBM n° 9 :**

- Prélèvement sur fonds de roulement : 5 200 €.

2 600 euros pour le service SRH. Ce prélèvement permettra d'acquérir des vêtements de travail pour les cuisines, du petit matériel et de pouvoir faire face à des dépenses d'entretien et de maintenance.  
2 600 euros pour le service AP afin de pourvoir aux dépenses de fournitures, et de maintenance.

VOTE :

présents :19 pour : 19 contre :0 Abstention : 0

**C) Programmation des voyages scolaires.**

Deux voyages scolaires sont budgétisés sur l'année scolaire pour l'instant (budgets en PJ) :

**Voyage au ski à Piau Engaly dans les Pyrénées (du 9 au 13 janvier 2017) :** 57 élèves et 7 accompagnateurs.

Le financement suivant est proposé :

- 245 € par famille
- 200 € au titre de l'aide financière provenant du foyer socio éducatif du collège, en destination des élèves
- 1 650 € au titre de la contribution allouée par le Conseil Départemental dans le cadre de la convention éducative, en destination des élèves
- 1 900 € part accompagnateurs.

Il est également précisé auprès des membres du conseil d'administration que toute journée complémentaire, pour une raison de force majeure (intempérie, interdiction d'utilisation du car, grève, etc...), sera à la charge des familles.

Pour les familles en difficulté, le fonds social peut être sollicité.

VOTE :

présents : 19 pour : 19 contre : 0 Abstention : 0

Arrivée de MME GALDIN, représentant de la commune, à 18 h 05. Le nombre de votants est désormais de 20.

**Voyage en Provence (du 15 au 19 mai 2017) :** 35 élèves et 5 accompagnateurs.

Le financement suivant est proposé :

- 260 € par famille
- 200 € au titre de l'aide financière provenant du foyer socio éducatif du collège, en destination des élèves
- 1 050 € au titre de la contribution allouée par le Conseil Départemental dans le cadre de la convention éducative, en destination des élèves
- 1 715 € part accompagnateurs.

Pour les familles en difficulté, le fonds social peut être sollicité.

M LABOURDETTE, responsable de l'organisation, présente le voyage.

VOTE :  
présents :20 pour : 20 contre : 0 Abstention : 0

Dons du foyer en destination des élèves pour les deux voyages :

- 200 € pour le voyage au ski
- 200 € pour le voyage en Provence

VOTE : présents : 20 pour : 20 contre : 0 Abstention : 0

Un voyage à Bilbao, courant mai, est en préparation, il sera présenté lors du prochain conseil d'administration.

#### **D) Tarifs des dégradations ou pertes et objets confectionnés**

##### 1 - Pertes et dégradations

Afin de mettre à jour les tarifs, le conseil d'administration est invité à voter sur différents tarifs (document en annexe).

Le prix de remplacement du carnet de correspondance est de 2 euros.

MME LEMERCIER annonce le tarif de facturation en cas de casse de vaisselle.

Un parent demande ce qui se passe quand un enfant bouscule un camarade qui casse son verre. Qui doit payer ? Mme FOURTHON, CPE, explique que tous les cas seront étudiés et que la sanction ne portera que sur l'élève responsable lorsqu'il aura été clairement identifié.

VOTE : présents : 20 pour : 19 contre : 0 Abstention : 1

##### 2 – Objets confectionnés

Les objets confectionnés : MME BAUDET explique que ce sont les préparations élaborées par les élèves de la SEGPA, ce sont des exercices de préparation. Comme ce sont des exercices d'élèves, nous n'avons pas le droit de les vendre en dehors du collège. Les prestations pour le collège (exemple, pour l'Amicalé) sont préparées à titre gracieux. La vente des objets confectionnés est réglementée.

C'est la circulaire n°88-079 du 28/03/1988 modifiée par la circulaire n° 93-885 du 12/07/1993, qui précise que la tarification doit être votée par le conseil d'administration. Pour les objets de faible valeur, il s'agit d'arrêter un prix unitaire qui sera périodiquement révisé.

La circulaire n° 78-253 du 8 août 1978 précise que les fabrications des établissements ne doivent porter que sur des quantités limitées et sont soit utilisées par l'établissement lui-même soit cédées aux élèves ou au corps enseignant. Plus rarement à d'autres établissements. En effet, lorsque les diverses fabrications d'un établissement restent limitées aux exercices courants indispensables à la formation professionnelle nous n'entrons pas en concurrence avec les artisans ou les commerçants locaux.

Les exercices de préparations sont vendus au personnel de l'établissement.

Mme LEMERCIER présente la réactualisation des tarifs des objets confectionnés (annexe).

VOTE : présents : 20 pour : 20 contre : 0 Abstention : 0

#### **E) Tarif de la nuitée de la petite chambre (avec douche)**

Une chambre est à louer ponctuellement à la nuitée (pour les personnels remplaçants par exemple). Tarif proposé : 8 € la nuitée.

VOTE : présents :20 pour : 20 contre : 0 Abstention : 0

**F) CUI : Recrutement des personnels de contrat de droit privé.**

Le Chef d'Etablissement a procédé au renouvellement du contrat unique d'insertion pour Madame Pimenta Jennifer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 jusqu'au 31 août 2017 en vie scolaire.

Il a également procédé au renouvellement du contrat unique d'insertion pour Madame Lasnel Véronique à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 jusqu'au 30 septembre 2017 en entretien.

**Questions diverses déposées par les représentants des parents d'élèves FCPE :**

1. Tableau d'affichage : un tableau sera mis à disposition des parents à l'extérieur de l'établissement.
2. Problème de parking : Désormais le fonctionnement des transports scolaires est sécurisé devant le collège mais il appartient à tous les usagers de faire preuve de civisme et d'autodiscipline dans les déplacements et les stationnements.

Le nouveau parking intérieur de 18 places destinées au personnel va permettre de libérer autant de places devant le collège.

3. Objets confectionnés : voir réponse plus haut.

Pour ce dernier Conseil d'administration ainsi constitué, le président remercie ses membres pour leur investissement pour l'établissement et pour leur engagement constructif.

Le prochain CA est programmé au 22 novembre 2016 à 17h15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 35.

La secrétaire de séance



Estelle GERAUD

Le Président



Philippe NICOLON



**ANNEE SCOLAIRE 2016/2017**

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 29 septembre 2016

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

		présent	absent	excusé	EMARGEMENT
NICOLON Philippe	principal - Président	x			
GERAUD Estelle	principale adjointe	x			
LEMERCIER Corinne	adjointe gestionnaire	x			
FOURTHON Sandrine	C.P.E.	x			
BAUDET Valérie	directrice adjointe S.E.G.P.A.	x			
BILIRIT Jacques	conseiller départemental			x	
BORDERIE Sophie	conseillère départementale			x	
GALDIN Nicole	représentant commune	<i>retardé</i> x			
DELRIEU GILLET Caroline	représentant VGA			x	
LE CHEVALIER Antoine	personnalité qualifiée				
<b>REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT, D'EDUCATION, DE SURVEILLANCE</b>					
ENJALBERT Delphine		x			
FERNANDES Emmanuel	<i>excusé (affecté autre établissement)</i>			x	
JOCAL Julien				x	
LE GALL Lionel		x			
REVERTE Antoine		x			
SERENA Nadia			x		
SROKA Donovan		x			
<b>REPRESENTANTS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SERVICE</b>					
COSTALONGA Nathalie		x			
COUSIN Isabelle		x			
BERNY Caroline		x			
<b>REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES</b>					
DUVERGER Jean Philippe		x			
MAGE Valérie		x			
RICHARD Stéphanie		<i>retardé</i>		x	
SADOU Djamila		x			
SEMMOUNE Nourredine			x		
TOUYA Philippe			x		
BALBAS Marlène		x			
<b>REPRESENTANTS DES ELEVES</b>					
LE GALL Solène		x			
EYMERIT Armand			x		
DAVID Rémi		x			
<b>INVITES</b>					
BOUDIN Isabelle	agent comptable				
<i>collet Precilia</i>		<i>o</i>			